

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Paris	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 3 AOÛT

ENCORE LES ÉLECTIONS

Avant-hier, dans les feuilles du soir, l'Agence Havas s'est exécutée; elle a publié les chiffres qui lui étaient envoyés par le ministère. « Voici, dit-elle, d'après les renseignements officiels, les résultats définitifs des élections ». L'Agence met ainsi sa responsabilité à couvert, et nous comprenons qu'elle y tienne : elle veut qu'on sache bien qu'elle parle d'après « les renseignements officiels », les renseignements de M. Constans !

Les chiffres ont entre les mains de M. le ministre de l'Intérieur une élasticité toute particulière. Il avait annoncé — foi de Constans — que les républicains ne perdaient que douze sièges. Maintenant, il en a avoué dix-neuf !

Une autre habileté de M. Constans : il divise les républicains élus en deux catégories, les républicains modérés et les radicaux ; et il est aisé de comprendre le but de ce classement. Parmi les républicains modérés il doit placer plusieurs candidats qui ont été combattus par ses préfets avec la plus grande violence... tant ils étaient républicains !

Aussi bien, il y a un moyen fort simple pour le gouvernement de faire la lumière. Il n'a qu'à publier département par département le nom des candidats républicains qui ont été élus.

Et jusque-là nous répéterons à M. Constans que les résultats annoncés par lui sont faux ; que contre les protestations qui surgissent de tout côté il n'y a que sa parole, et que pour les honnêtes gens sa parole ne compte pas.

Dans tous les journaux boulangistes on discute beaucoup sur la dernière campagne du général Boulanger. Les uns l'approuvent, sans doute parce qu'ils l'avaient conseillé; les autres trouvent qu'elle a été une insigne maladresse. Dans la Petite République française, M. Andrieux nous donne son avis :

« On me demande, dit-il, mon sentiment sur les résultats de la journée de dimanche dernier. Je m'exécute et du même coup je ne suis pas loin d'exécuter certains conseillers du général Boulanger qui n'ont jamais perdu l'occasion de lui faire faire une sottise. »

Plus loin, M. Andrieux dit :
« Sur certains points, l'échec relatif du général Boulanger profitera aux royalistes. Sur d'autres points, c'est l'opinion révisionniste impersonnelle qui gagnera ce que le boulangisme aura perdu. »

Nous avons dit dès le premier jour et nous affirmons de nouveau que, dans le mouvement électoral de dimanche, les royalistes ont eu les succès les plus nombreux, et que dans les sièges gagnés la part la plus considérable leur appartient. M. Andrieux a raison de le constater — et il le constate même d'une façon insuffisante — les royalistes seront les véritables bénéficiaires de la journée de dimanche.

Après deux jours de tripotages, dit l'Union de l'Ouest, le Gouvernement fait publier une nouvelle statistique des élections du 28, dans

laquelle il avoue cependant que les républicains ont perdu 24 sièges au premier tour et, en même temps, qu'il y a 177 ballottages.

Toujours d'après les nouveaux chiffres de l'Agence Havas, les républicains qui détenaient 976 sièges avant le 28 juillet, n'en auraient plus actuellement que 824, soit un déchet de 152. D'où il ressort que les 177 ballottages devraient tous être favorables aux républicains pour que ceux-ci ne perdissent plus un seul siège. Or, il suffit d'étudier les chiffres des cantons où il y aura ballottage pour se convaincre que le vote de dimanche prochain sera une nouvelle victoire pour les conservateurs.

La preuve que les républicains ont été étrillés, c'est que M. Lockroy, interrogé à ce sujet, répond que les élections cantonales « ne signifient pas grand'chose et n'ont rien à voir avec la politique ».

Si les républicains étaient vainqueurs, les élections cantonales auraient une bien autre importance.

Il y a une chose cependant que M. Lockroy déplore très profondément, c'est que « le parti progressiste a subi une éclipse regrettable ; les radicaux élus sont en très petit nombre ; ils sont à peine une douzaine jusqu'à présent ».

Pour M. Lockroy, « l'ennemi, ce n'est pas la Droite monarchiste, ce n'est pas non plus la Gauche césarienne ; c'est tout ce parti des modérés qui font à l'heure actuelle un effort suprême pour conserver la déplorable influence qu'ils ont trop longtemps exercée et qui ne peut nous conduire qu'à un désastre, ce sont les opportunistes dont les plus acharnés sont aujourd'hui au pouvoir ».

Les plus « acharnés modérés » : il faut être vaudevilliste pour trouver de ces mixtures de mots.

CONTRASTE ET ENSEIGNEMENT

Nous venons de faire une lecture fort instructive : celle des journaux de province qui apprécient les résultats des élections.

L'on peut ainsi juger les deux politiques actuellement en question : la politique d'affirmation antirépublicaine et la politique boulangiste, la politique monarchique et la politique du n'importequisme.

Dans les départements soumis à l'influence bonaparto-boulangiste, où la lutte a été menée sous le pavillon du solutionisme et de la République améliorée, — aveux d'impuissance et constatation de douloureux échecs.

Dans les départements où le drapeau de l'opposition antirépublicaine a été fièrement arboré, — brillants succès.

République et Wilsonisme

Nos lecteurs ont tous lu la lettre dans laquelle M. Wilson déclare qu'il se retire de la vie politique.

Le Moniteur universel écrit au sujet de cette lettre :

« ... Il y a dans cette lettre une ligne admirable qui ne saurait passer inaperçue, c'est celle où il remercie ceux de ses conci-

toyens qui, en votant pour lui dimanche dernier, « ont, dit-il, affirmé sur mon nom leurs convictions républicaines. » C'est là un mot profond et qui mériterait d'être gravé sur l'airain. Oui, voter pour Wilson, c'est se proclamer républicain. Car République et wilsonisme sont désormais pour tous les Français deux termes absolument synonymes, et, de nos jours, se proclamer républicain, c'est se déclarer wilsonien. Cette ligne de la lettre du maître passera à la postérité la plus reculée. Elle suffira à rappeler aux générations futures que, si la première République fut le règne de la terreur et de la guillotine, la troisième fut l'ère des tripotages malpropres..... »

NOUVEAU DÉFI A M. CONSTANS

M. Le Hérisse vient d'adresser la lettre suivante à M. Constans :

« Monsieur le ministre,
J'apprends par les journaux, ce matin en rentrant à Paris, ma révocation comme maire d'Antrain.

Cette mesure, prise au lendemain même du jour où les électeurs de la commune d'Antrain viennent de m'attribuer une majorité supérieure à toutes celles que j'ai eues jusqu'ici, n'est point faite pour me déplaire.

Il est tout naturel que vous me frappiez, vous l'ennemi du suffrage universel, puisque j'ai commis le crime abominable d'être resté en communion d'idées avec mes électeurs.

Vous me reprochez, paraît-il, d'avoir présidé un certain nombre de réunions publiques dans lesquelles le gouvernement, dont vous faites partie, aurait été fort maltraité.

Il m'est impossible de nier l'exactitude des renseignements qui vous ont été fournis par votre préfet.

J'ai en effet assisté à plusieurs réunions dans lesquelles j'ai répété ce que je vous ai déclaré, il y a quelques jours, à la tribune de la Chambre, à savoir « que votre place n'est point au banc des ministres, mais bien sur les bancs de la police correctionnelle ou de la cour d'assises. »

Après avoir dit comme député, comme candidat, que vous étiez un concussionnaire, je le répète ici comme citoyen et vous mets encore une fois au défi d'exercer des poursuites contre moi.

Recevez, monsieur le ministre, l'expression du profond mépris avec lequel j'ai l'honneur de ne pas vous saluer.

» R. LE HÉRISSE. »

Si M. Le Hérisse avait su respecter la foi de ses électeurs aussi bien qu'il bafoue le ministre de l'intérieur, le suffrage universel l'aurait maintenu conseiller général. On sait que M. Delafosse, royaliste et catholique, l'a battu au scrutin de dimanche. Les électeurs ont relevé le défi du candidat. Quant à M. Constans, nous croyons qu'il se taira, car un procès, où la preuve serait admise, pourrait avoir pour lui un caractère plus injurieux encore, — la chose est cependant difficile, — que la lettre de M. Le Hérisse. Quelle dérision honteuse qu'un régime dont on peut ainsi traiter les ministres !

INFORMATIONS

LE DOSSIER DE LA HAUTE COUR

La Cocarde continue la publication du dossier.

Elle donne les dépositions :
De M. Cambon, ancien résident-général de Tunisie, qui constate que le général Boulanger vivait en mauvaise harmonie avec lui ;

De M. le général Labelin de Dionne, qui relate la grande popularité dont jouissait le commandant du corps de Tunisie ;

De M. Blandin, député républicain de la Marne, un ami de M. G. Thiébaud. M. Blandin raconte que M. Thiébaud lui ayant proposé de faire partie du groupe centre-gauche centre-droit Lepoutre-Raoul-Duval, il refusa.

On annonce que de nouveaux mandats de comparution ont été lancés hier au sujet du détournement des pièces de la Haute Cour, notamment contre M. Le Hérisse.

Il faut s'attendre encore à des arrestations, à des perquisitions, à des révocations.

M. Thévenet, rentré à Paris, était attendu avec impatience par ses collègues du cabinet. On dit que ces mesures d'arbitraire et de violence sont imminentes.

Ah ! la jolie liberté. Oh ! la jolie trêve de l'Exposition.

LES RÉVOCATIONS

M. Coulon, directeur général des postes et télégraphes, a signé les révocations des quinze fonctionnaires que l'Agence Havas annonçait il y a quelques jours, et les intéressés sont prévenus.

Ces révocations portent sur un chef de bureau de l'administration centrale, le receveur d'un bureau de Paris, un élève de l'école professionnelle supérieure, deux commis principaux du service de Paris, quelques commis ordinaires et des sous-agents.

C'est la première fois, dit le XIX^e Siècle, organe peu suspect en l'espèce, que l'administration des postes et télégraphes assiste à une pareille hécatombe et qu'elle voit des agents révoqués pour des faits d'ordre purement politique.

LA TOUR D'AUVERGNE

On assure que MM. du Pontavice de Heussey, descendants de La Tour d'Auvergne, n'ont pas maintenu leurs protestations contre l'exhumation de leur aïeul, et iront à la frontière au devant de ses restes.

Après avoir prouvé que le brave La Tour d'Auvergne est toujours resté fidèle à son roi et que cette fidélité même l'a porté à repousser les dignités républicaines, il nous reste à établir qu'il a, en toutes circonstances, affirmé bien haut ses sentiments religieux.

Grâce à la communication que nous recevons de ses descendants et seuls héritiers, MM. du Pontavice de Heussey ; grâce aussi à la correspondance de M^{rs} Le Cot, la preuve nous est facile. Le saint prélat, mort archevêque de Besançon, avait été l'intime ami de La Tour

d'Auvergne et, dans les pages émues de sa correspondance, il prouve, plus que surabondamment, les sentiments religieux du « premier grenadier de France ».

La presse démocratique a donc sciemment déguisé la vérité quand elle a présenté La Tour d'Auvergne comme un athée.

Sa famille, qui sait, au contraire, jusqu'à quel point il conserva la foi, pendant la période révolutionnaire, n'a pas voulu tolérer qu'on injuriât ainsi sa mémoire.

Si elle s'est vue dans l'impossibilité d'empêcher la coupable cérémonie du Panthéon, elle a satisfait à son devoir en lui enlevant le caractère impie qu'on voulait lui imprimer.

MM. du Pontavice de Houssefont ont annoncé qu'une cérémonie religieuse consacrerait l'exhumation des restes du héros de Neubourg.

Tous ceux qui ont à cœur de protester contre la cérémonie impie du Panthéon ; tous ceux qui ont dans l'âme le respect de la justice et du droit ; tous ceux enfin qui tiennent à honorer dans La Tour d'Auvergne le héros royaliste et chrétien, se rendront au touchant appel qui leur est fait et s'associeront à la cérémonie religieuse du 5 août.

La cérémonie du 4, au Panthéon, consistera en trois discours, prononcés en présence de M. Carnot et des dignitaires gouvernementaux, sous le péristyle du Panthéon.

Le 46^e de ligne, l'ancien régiment de La Tour d'Auvergne, rendra les honneurs.

Les troupes de la garnison de Paris défileront ensuite ; puis, entrant dans le Panthéon, M. Carnot y posera la première pierre d'un monument élevé à la mémoire de Hoche et de Kléber.

LAZARE CARNOT

L'exhumation des restes du comte Lazare Carnot a eu lieu, mercredi, dans le cimetière de Magdebourg, en présence de M. de Lacroix, délégué français, et de M. le capitaine Silvestre, attaché militaire à l'ambassade de France en Allemagne. Le bourgmestre et une partie de son conseil assistaient à cette opération.

Le cercueil, recouvert d'un drapeau tricolore, a été exposé dans la chapelle du cimetière, où il est gardé par deux factionnaires du 26^e d'infanterie.

Le soir, sont arrivés à Magdebourg M. Poubelle et le fils de M. Carnot.

La catastrophe de la « Couronne »

Une terrible catastrophe, qui rappelle celle de l'*Amiral-Duperré*, vient encore de frapper notre marine militaire.

Le vaisseau-école de canonage la *Couronne*, commandant Rébuffat, procédait à ses exercices de tir aux Mèdes, près des Salins-d'Hyères ; il était environ une heure de l'après-midi.

Un matelot était en train de nettoyer un canon - revolver Hotchkis, lorsqu'un obus éclata.

Au bruit de la formidable détonation, une panique se produisit à bord : mais le premier moment de stupeur passé, on se rendit compte de toute l'étendue du malheur qui venait d'arriver.

Cinq hommes venaient d'être tués et quatorze blessés, dont trois mortellement et cinq grièvement.

La *Couronne* rentra immédiatement à Toulon et vint mouiller devant l'hôpital de Saint-Mandrier. Le préfet maritime, les majors de la marine et de la flotte se rendirent immédiatement à bord avec la canonnière le *Kéraudren*.

Les morts et les blessés furent immédiatement transportés à l'hôpital Saint-Mandrier.

Deux blessés ont succombé en arrivant à l'hôpital Saint-Mandrier ; ce qui porte à sept le nombre des morts.

Voici comment s'est produite la catastrophe de la *Couronne*.

Pour nettoyer le canon-revolver, les servants avaient tourné la bouche de cette arme vers l'intérieur du navire.

Un projectile, qui était resté on ne sait comment dans la pièce, partit quand on tourna la manivelle.

L'obus commença par faucher tous les hommes qui se trouvaient sur son passage : puis, rencontrant un obstacle, éclata et les morceaux firent de nouvelles victimes.

Les projectiles des canons-revolvers de 47 millimètres sont chargés avec une poudre brisante qui les fait éclater en 28 morceaux, dont les atteintes sont presque toujours mortelles.

Les obsèques ont eu lieu hier matin, avec grande pompe religieuse.

A côté des cercueils, des matelots en armes ; le capitaine de vaisseau Rébuffat, commandant la *Couronne*, conduit le deuil, ayant à ses côtés l'amiral Duperré, puis les officiers de la *Couronne*, les officiers généraux, supérieurs et subalternes de la marine et de l'armée de terre, maîtres, seconds maîtres et matelots, et les civils en grand nombre. On gravit la colline de l'enclos de Saint-Mandrier et on arrive au cimetière qui se trouve au sommet d'où l'on découvre la grande mer.

Les cercueils sont déposés sur les bords de la tombe ; le commandant Rébuffat s'avance, et d'une voix émue adresse un dernier adieu à ses braves marins, qu'il était fier de commander ; il termine en disant : « Puissent les regrets qui sont dans nos cœurs adoucir le chagrin des familles si cruellement éprouvées. »

L'amiral Duperré retrace, avec une parole éloquente, la vie du marin et de ces braves morts à leur poste ; il leur adresse un témoignage de regrets et dit que « tous ceux qui

succombent pour la patrie, par le feu de l'ennemi ou dans le service commandé, sont dignes également du respect et de l'admiration de tous ; ils sont morts pour la patrie. »

L'assistance, profondément émue, suit d'un œil triste les cercueils qui descendent dans la tombe, puis après un dernier adieu, la cérémonie funèbre se termine ; il est midi.

P. S. — Le second maître Tréhoret a succombé à ses blessures.

NOUVELLES MILITAIRES

CHANGEMENTS DE GARNISON

Le 2 septembre prochain, le 22^e de ligne quittera Lyon pour se rendre à Montélimar, où il remplacera le 99^e, qui revient à Lyon.

A la date du 12 septembre prochain, l'état-major de la 1^{re} brigade de cuirassiers sera transféré à Lyon, et celui de la 4^e brigade de même subdivision d'armes à Senlis. A la même date du 12 septembre, la 1^{re} brigade passera à la 6^e division de cavalerie et la 4^e à la 5^e division. Ce double transfert est la conséquence de l'installation à Lyon de la 1^{re} brigade de cuirassiers et à Senlis et à Cambrai de la 4^e brigade, installation qui aura lieu aussitôt après les manœuvres de cavalerie du camp de Châlons.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

TIR AUX PIGEONS

Les fêtes des courses de Verrie-Saumur ont été clôturées mardi par un tir aux pigeons qui avait réuni au stand de la Société de nombreux sportsmen et de gracieuses sportswomen. A deux heures, ont commencé les poules. En voici les résultats :

Première poule à un louis. Trois pigeons à 25 mètres. — 1^{er}, M. René Perreau, trois sur trois.

Deuxième poule (handicap optional). Cinq pigeons. — 1^{er}, M. le docteur Perreau, quatre sur cinq.

Troisième grande poule (handicap pigeons). Entrée, deux louis. Prix, objet d'art consistant en un vase d'Italie d'une valeur de 400 fr., offert par la Société de tir. — 1^{er}, M. Paul Aubert, huit sur huit ; 2^e, M. Auguste Laroche, sept sur huit.

Quatrième poule à un louis. Cinq pigeons à 30 mètres. — 1^{er} *ex aequo*, MM. Henri Laroche et Auguste Laroche.

Cinquième poule (handicap). Trois pigeons. — 1^{er}, M. Girard-Bouvet, huit sur huit.

Plusieurs autres poules ont été tirées le reste de la soirée, et pendant toute l'après-midi le stand a présenté une grande animation.

Ces fêtes de sport, favorisées par un beau temps durant les trois jours, ont réussi à souhait et font honneur à leurs organisateurs.

VALIDATION D'ÉLECTION

Nous avons appris hier soir, par télégramme, que le Conseil d'Etat, dans sa séance du 2 août, a validé l'élection de M. Albert Bruas au Conseil général de Maine-et-Loire (canton de Saumur Nord-Est).

Nous adressons à M. Bruas l'expression de nos bien sincères félicitations.

MAIRES RÉVOQUÉS

Une décision ministérielle vient d'être communiquée par voie télégraphique à tous les préfets, pour leur annoncer que les maires de leur département qui se sont portés candidats aux élections aux Conseils généraux en opposition au gouvernement vont être révoqués.

MANNE ÉLECTORALE

A la fin du mois d'août aura lieu une répartition de cent bureaux de tabac environ.

Inutile de dire que les ayants-droit devront montrer patte républicaine.

VARRAINS. — Le jeune Aristide Fouchard pêchait, mercredi, sur les bords du Thouet, tandis que sa mère était occupée à laver du linge. A un moment donné, l'enfant laissa sa ligne et se dirigea vers un bateau pour se baigner. Il se mit à l'eau et, comme il ne savait pas nager, il tomba dans un trou profond et se noya.

Quelque temps après, la mère appela son fils qui ne répondit pas. S'étant approchée du bateau, elle y vit les vêtements de son fils et n'eut bientôt plus de doute sur le malheur qui la frappait dans ses affections.

Le corps de l'enfant a été retrouvé dans la rivière, à l'endroit où il a perdu pied en sortant de l'embarcation.

CHOLET. — Jeudi soir, réunion du Conseil municipal. La séance était présidée par M. Vincent, deuxième adjoint, qui, d'une voix émue, a lu une lettre de M. Marie-Bandry (blackboulé aux élections de dimanche dernier), donnant sa démission de maire de la ville de Cholet.

La séance a été très courte, au grand désappointement des 400 curieux venus pour assister à une séance intéressante.

On dit que les deux adjoints sont démissionnaires.

BAUGÉ. — Par décret de M. le Président de la République française, en date du 13 juillet 1889, M. Camille Brion a été nommé aux fonctions d'avoué près le tribunal de première ins-

LE CŒUR ET L'HONNEUR

Par Léon LECONTE

PREMIÈRE PARTIE

V. — UNE AME QUI SE BRISE

(Suite)

Le brave Callois n'insista pas et se mit à l'ouvrage, mais il était facile de voir qu'il était tout dérouté et intrigué de ces préparatifs auxquels il ne s'attendait pas.

Aussitôt le repas terminé, Paul Aubierge sortit.

On avait tellement l'habitude maintenant de le voir rechercher la solitude, que M. Saint-Hélière ne pouvait s'étonner en le voyant gagner le parc où il disparaît bientôt.

Quelques minutes plus tard, Sabas, par un détour, alla le rejoindre à l'endroit convenu.

Tous deux d'abord firent quelques pas en silence. Le garde n'osait interroger et Paul se recueillait, réfléchissant à ce qu'il allait dire.

Enfin, s'arrêtant, et prenant la main de Callois étonné.

— Mon bon Sabas, dit Paul d'une voix émue, je te connais depuis longtemps, et j'ai en toi toute confiance, car tu es à mes yeux un brave cœur et une noble nature, vois-tu !... Tu m'aimes encore, toi !...

— Mille diables ! balbutia le garde-chasse, ne me dites pas de choses pareilles après dîner, car vous allez me faire étouffer !

Et le bon Callois du revers de sa main essuya ses yeux humides.

— Je sais avec quelle fidélité tu tiens ta parole, continua le jeune homme en soupirant... Aussi, aujourd'hui, suis-je assuré que tu ne répéteras à personne au monde ce que je vais te confier, lorsque tu m'auras promis sur l'honneur de tout garder pour toi ; ce que tu vas faire, mon vieil ami !

Le pauvre Callois fit un violent effort pour refouler en lui son émotion.

— Parlez, monsieur Paul, répondit-il d'une voix étranglée, et croyez bien que je ne raconterai pas vos affaires aux gens ; oh ! pour ça, non... Je vous le jure. Personne ne le saura !...

— Ecoute, Sabas, et surtout ne te tourmente pas outre mesure à mon sujet. Tu es

un homme, tu as du caractère ; je compte là-dessus...

Le garde le regardait, effaré, ne comprenant rien à ce préambule.

— Vois-tu, Sabas, reprit Paul d'une voix tremblante, je suis de trop ici !...

— Vous de trop à la Saulaye ! s'écria Callois avec indignation. Mais tout le monde vous adore, ici !... M. Saint-Hélière ne sait qu'inventer pour vous plaire, voyez-vous bien !... Ne dites pas de choses comme ça, monsieur Paul ! Ça me fait trop de mal !...

— M. Saint-Hélière est très bon pour moi, répondit Paul après une pause, et tu es le meilleur homme que je connaisse ; mais je sais ce que je dis. N'insiste pas... Quoi qu'il en soit, mon pauvre ami, l'heure approche où il va falloir nous quitter...

— Oh ! ça m'ennuie beaucoup, dit Sabas en étouffant un soupir, mais c'est pour votre bien, monsieur Paul, il n'y a rien à dire. Et puis, quand on sait qu'on se reverra, on a moins de peine ; oh ! pour ça oui !... Vous nous reviendrez mieux portant et plus gai... Ça nous fera rudement plaisir, mille tonnerres !

— Mais, si je pars, Sabas, murmura Paul

avec un soupir déchirant comme un sanglot, je ne reviendrai plus, jamais !

— Hein !... quoi ! exclama le garde en bondissant, ne plus revenir !... Oh ! je vous en prie, Monsieur Paul, ne dites donc pas de choses comme ça !...

— Sois raisonnable, Sabas... Laisse-moi mon courage : j'en ai besoin !... Je te le répète, si je quitte la Saulaye, ce sera pour toujours... Il le faut !

— Mille diables ! balbutia Callois, vous ne voyez donc pas que je vais pleurer, — que je pleure pardine !... un vieux dur-à-cuire comme moi ! c'est trop bête !

— Eh bien, pleure, cela soulage... Il n'y a pas là de quoi rougir !... J'ai pleuré bien souvent depuis quelque temps, moi !... Aujourd'hui c'est pour ne pas faire pleurer les autres davantage, que je m'en vais.

— Mais ça ne se peut pas, ça ! reprit le garde-chasse en secouant brusquement la tête. Et M. Saint-Hélière, qu'est-ce qu'il va devenir sans vous ?...

— N'a-t-il pas son fils ?... Et puis, tu seras là, mon brave ami ; tu veilleras bien sur lui, n'est-ce pas ? Tu l'entoureras d'égards et de soins... Et, de temps en temps, tu lui diras...

tance de Baugé, en remplacement de M^e Le-tourneur, décédé, et a prêté serment en cette qualité à l'audience du 22 juillet.

TOURS. — Café falsifié. — La commission chargée de l'inspection des pharmacies et épiceries a fait dresser procès-verbal contre le sieur Pierre Loissillon, épicer, rue du Grand-Marché, 74, pour avoir mis en vente du café moulu falsifié par une forte addition de chicorée.

Avis aux vendeurs de café moulu !

LE MANS. — Grave accident. — C'était lundi la dernière journée du Concours hippique : toute la noblesse sarthoise était dans les tribunes.

Un accident grave est venu malheureusement attrister cette fête hippique à laquelle les officiers de cavalerie et d'artillerie du 4^e corps d'armée prenaient une part des plus actives. Vingt officiers de toutes armes étaient inscrits.

Un jeune lieutenant du 31^e d'artillerie, M. Dumesnil, est tombé avec son cheval à la haie fixe : on l'a relevé couvert de sang et respirant à peine.

L'émotion du public a été très vive et M. le général Coiffé, commandant en chef du 4^e corps, qui se trouvait là, a ordonné que les courses fussent interrompues aussitôt.

Les médecins n'ont pu tout d'abord se prononcer sur l'état de M. Dumesnil.

UN RÉGIMENT EMPOISONNÉ

Depuis quelques semaines, la garnison de Dinan est frappée d'un mal mystérieux qui s'attaque *uniquement aux soldats*, et laisse indemnes non seulement la population civile, mais encore les officiers et leurs ordonnances.

On crut tout d'abord à une épidémie de fièvre typhoïde, mais la façon dont le mal se spécialisait, pour ainsi dire, ne frappant qu'une certaine catégorie de militaires, fit bientôt renoncer à cette hypothèse. Il était évident pour tout le monde qu'il s'agissait d'un *empoisonnement*.

Le ministère de la guerre s'est ému et a envoyé à Dinan M. le docteur Beaumetz. Le rapport de M. Beaumetz attribue le mal à la *mauvaise qualité de la nourriture et de l'eau*. Mais ce sont des conclusions trop vagues pour satisfaire la population justement alarmée des bruits qui courent. La garnison de Dinan a été empoisonnée, dit-on couramment. Tout le monde réclame une enquête *sérieuse* qui établisse la responsabilité.

La situation du régiment de dragons de Dinan est, à peu de chose près, celle-ci :

Sur 600 hommes environ, plus de 400 at-

teints ; 40 morts, 40 à l'hôpital, dont l'état est désespéré (soumis à la camisole de force, car ce mal singulier les rend fous furieux) ; une trentaine de cavaliers valides chargés actuellement de tout le service ; le reste du régiment en congé ou sous les tentes, malade et incapable de tout travail. Nous insistons sur ce point que pas un officier, pas un sous-officier, pas un ordonnance, en un mot, *pas un de ceux à qui leur situation ou leurs moyens permettraient de se nourrir en dehors de l'ORDINAIRE* n'a ressenti la moindre atteinte du mal. La population civile aussi est toujours restée indemne. La maladie n'est donc pas contagieuse ! Et c'est donc bien d'un empoisonnement qu'il s'agit !

Enfin, — et ceci est plus grave, — est-il vrai que les autopsies faites sur quelques-uns des malheureux morts déjà mettent les médecins de l'hôpital de Dinan en présence de symptômes absolument semblables à ceux de la TRICHINOSE ; les viscères abdominaux, le cœur, les poumons, les fibres musculaires rongés et détruits par les vers ? N'oublions pas que les *malades atteints de trichinose présentent les symptômes de la fièvre typhoïde*, et c'est ce qui a pu causer, sans doute, l'erreur du premier diagnostic.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 2 août 1889.

Le marché a présenté aujourd'hui une grande animation ; les achats en rentes françaises et en titres des sociétés de crédit ont été nombreux et importants. Le 3 0/0 a coté 85.05 et termine à 84.97 ; le 4 1/2 0/0 s'est avancé à 104.25.

L'action du Crédit Foncier s'est élevée à 1.275. Dans sa dernière séance hebdomadaire, le Conseil d'administration a autorisé pour 4.316.347 fr. de nouveaux prêts, dont trois millions 377.400 fr. en prêts fonciers et 939.247 fr. en prêts communaux.

La Société Générale, plus spécialement traitée sur le marché du comptant, s'inscrit à 453.75.

La Banque d'Escompte est animée à 507.50 et 508.75.

Les actions de la Banque de Paris et des Pays-Bas sont encore en progrès à 722.50.

Les Dépôts et Comptes courants sont tenus sans changement à 595.

Le Crédit Lyonnais s'échange à 675.

Sur le Panama on remarque quelques affaires à 43.75.

L'action de la Tour Eiffel conserve le cours de 1.000 fr.

Les obligations 5 0/0 des Chemins de fer Argentins cotent 435, coupon détaché.

L'obligation des Chemins Economiques se fixe à 376.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — La Banque d'Etat, place de la Bourse, reçoit des fonds ou des titres pour être employés en reports, arbitrages ou opérations de Bourse. Le paiement des bénéfices est mensuel. Les versements sont permanents. L'avis de retrait des fonds ou des titres doit être donné un mois à l'avance.

Dernières Nouvelles

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Paris, 3 août, 11 h. 57

M. le préfet Granx est arrivé ce matin à Paris avec les restes de La Tour d'Auvergne.

L'*Intransigeant* annonce qu'une perquisition doit avoir lieu aujourd'hui dans ses bureaux.

L'*Officiel* publie le décret réglementant les conditions que devront remplir les déserteurs et insoumis militaires et marins pour pouvoir bénéficier de l'amnistie.

Comme une grenade mûre

On trouve une image plus saisissante pour définir une bouche fraîche et jeune où éclatent la vie et la santé ! Quoique tant de fois ressaisée, cette puissante comparaison se retrouve sans cesse chez nos auteurs modernes... tant elle rend bien l'idée des gencives saignant la pourpre en opposition absolue avec la nacre éblouissante des dents qui met une blancheur crue dans le rouge violent de la chair !

Certes, il n'est pas une de nos jeunes femmes qui ne voudrait mériter une si séduisante description... et combien, pourtant, ne prennent aucun soin pour y parvenir... alors que, sous leurs yeux, des milliers de brillants exemples apportent l'irréfusable preuve que ces précieux avantages sont réalisés, chaque jour, par le célèbre *Elixir Dentifrice des RR. PP. Bénédictins de l'Abbaye de Soulaç*.

Agent Général : A. SEGUIN, BORDEAUX

Elixir : 2, 4, 8, 12 et 20 fr.

Poudre : 1.25, 2 et 3 fr.

Pâte : 1.25 et 2 fr.

Se trouve chez tous les Parfumeurs, Coiffeurs, Pharmaciens, Droguistes, Merciers, etc.

CRÉDIT LYONNAIS

AGENCE D'ANGERS

Boulevard de Saumur, 30

TRAITE TOUTES LES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE TITRES, NOTAMMENT :

Escompte et Recouvrement du papier de Commerce sur la France et l'Étranger.

Ouverture de Crédits, de Comptes-Courants, de Comptes de Dépôts productifs d'intérêt.

Délivrance de Chèques, Mandats et Lettres de crédit sur tous pays.

Ordres de paiement par correspondance ou par télégraphe.

Achats de monnaies et billets étrangers.

Paiement immédiat et sans aucun frais de tous les Coupons.

Exécution des Ordres de Bourse, au comptant et à terme, à toutes les Bourses Françaises et Étrangères.

Avances sur titres français et étrangers.

Souscription sans frais à toutes les émissions.

Régularisation de titres, Renouvellement de feuilles de coupons, Versements et Libérations, Echanges de titres, Transferts et Conversions, Remboursements de tous titres Français et Étrangers sortis à un tirage, Productions aux familles, etc.

AVIS. — L'Agence possède, pour la garde des titres et objets précieux, une installation toute spéciale, offrant toutes les garanties possibles de sécurité.

L'Agence vérifie, sans prendre toutefois aucune responsabilité à cet égard, les listes de tirages pour les titres ainsi déposés, et en cas de sortie d'un des numéros, en avise de suite le déposant.

Les titres sont constamment à la disposition du déposant, qui peut les retirer à toute heure de la journée et sans avoir à prévenir d'avance.

non, de peur de lui faire de la peine, tu ne lui diras pas que son pauvre Paul l'a bien aimé, qu'il l'aime et l'aimera toujours...

A ces derniers mots, le jeune homme ne fut pas maître de son émotion et l'honnête Sabas, de son côté, poussa un affreux juron et éclata en sanglots.

Quand il fut un peu apaisé :

— Voyons, voyons, dit-il, en s'essuyant les yeux avec son grand mouchoir à carreaux rouges et jaunes, pleurer comme des veaux, ça n'est pas une grande preuve d'intelligence, voyez-vous bien, et ça ne nous avance guère !... Vous me dites : « Je m'en vais, je ne revierai plus !... » C'est bon, je l'admets. Vous ne vous plaisez plus avec votre vieux Sabas que vous avez tant fait « endéver » quand vous étiez montard ; c'est votre affaire... Mais enfin pourquoi vous en allez-vous ?... Serez-vous plus heureux ailleurs, à votre idée ?

— Je serai malheureux, Sabas !... oh ! bien malheureux, je le sais !... N'importe, je dois partir !

— Alors expliquez-vous ! que diable ! Vous ne voyez pas que vous me faites mourir à petit feu !... Quand on a ses raisons, on les dit aux gens, au moins !

— Je vais tout l'avouer, tu me diras si j'ai tort ! Depuis le fatal accident, tu as dû voir à quel point je suis tourmenté !...

— Bon ! nous y voilà, grommela Callois.

— Si je souffre, vois-tu, ce n'est pas tant pour moi que pour l'infortuné M. Saint-Hélière.

Le garde fit un mouvement.

— Laisse-moi te convaincre... Sais-tu comment les pays m'appellent ici ?... « Le *mur-dreux* de la Saulaye !... » Ne dis pas non, j'ai entendu !

— Des imbéciles, des crétins ! V'là grand'chose !

— Va, tu as beau dire, mon pauvre ami ! Le déshonneur est sur moi ; j'ai beau faire, je n'y changerai rien... Tu le sais aussi bien que moi !

— Eh ben après tout, qu'est-ce que ça vous fait ? Vous seriez bien naïf de vous préoccuper de l'opinion de pareils idiots ! Est-ce que vous leur devez quelque chose ?...

— Soit, quoique ce soit dur, vois-tu, de se voir en batte au mépris général !... Enfin, j'ai sacrifié plus que ma vie à M. Saint-Hélière, je ne le regrette pas, et ne me crois même pas qu'il m'en ait rien fait. Mais, si j'ai accepté la honte,

Sabas, je ne veux pas qu'il la partage avec moi. Quand on consent à braver les dédains, on doit avoir du moins pour soi sa conscience !

— Qu'est-ce qu'il partage avec vous ?... Je ne comprends pas, ou le diable m'emporte !

— Sabas ! celui qui vit avec un *assassin* peut passer pour être son complice. Le déshonneur est une lèpre, vois-tu ! Cela se gagne... M. Saint-Hélière le sait bien, au fond, va... N'est-ce pas chez lui que j'ai commis « mon crime » ! murmura Paul avec un rire plein de sombre amertume.

» Eh bien, poursuivit-il, je ne veux pas le laisser plus longtemps en contact avec mon infamie... et je pars !

Callois baissa la tête.

— Ce que vous avez fait, aussi, dit-il à voix basse, c'est trop, voyez-vous bien ! Au fait, M. Saint-Hélière n'eût pas été condamné à grand'chose, et dans tous les cas, n'aurait pas été déshonoré pour avoir été maladroit à la chasse. Sa mauvaise vue l'excusait d'ailleurs !... Vous avez exagéré le devoir de reconnaissance, oh ! pour ça, oui !... Il vous a élevé comme son fils, c'est vrai ! mais ça n'est pas une raison !

— C'en est une à mes yeux !... Mais ce n'est

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE
DE A. RIVAUD
Chimiste breveté, à SAUMUR
Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. *Dartres, Eczéma, Démangeaisons, Chute des cheveux.*

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement. Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

EAU-DE-VIE BLANCHE POUR FRUITS,
Faites avec des alcools extra-fin.

Marmande, 43 degrés 1.50 le litre.
Montpellier, 47 — 1.75 le litre.
Armagnac, 50 — 2 » le litre.
Verre compris.

L'ALMANACH-JOURNAL

PARAISSENT TOUTS LES MOIS

Le numéro d'août vient de paraître ; en voici le sommaire :

Échos du mois. Calendrier. Nos quatrains sur le mois d'août. La légende de saint Roch. Entre cochers de grandes maisons. Température. A l'exposition. Un ouvrier modèle, Jacquart. Deux jolis mots, deux beaux exemples. La mort d'un enfant. Les vieilles gloires de la France : Jean de la Valette. Une brave femme. D'où vient le mot : « poivre ». A propos de l'ouverture de la chasse. La typographie peinte. Devinettes du mois de septembre. Devanants du mois d'août.

Illustrations : Un portrait : Jean de la Valette ; neuf gravures diverses.

Abonnements : FRANCE, un an, 2 fr. Un numéro, 10 c.

PROPAGANDE

Toute personne qui prend cinq abonnements en son propre nom ou à diverses adresses, en reçoit un *sixième GRATUITEMENT* à titre de reconnaissance de la part de la Direction et comme indemnité de propagande.

Ecrire directement à l'administrateur, M. LÉOPOLD PALMÉ, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

AVIS

M. AVENIER, fabricant d'Engrais (non diplômé), à Saumur, informe MM. les Propriétaires, qu'à partir du 15 juillet, il fera faire les vidanges à raison de CINQ FRANCS le mètre cube pour toute fosse cubant plus de quatre mètres.

Ce prix est inférieur de UN FRANC à celui de l'adjudicataire de la ville.

S'adresser au bureau de police et demander que les fosses soient faites par M. AVENIER.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

M. EUGÈNE BEST, administrateur délégué.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr.
Union postale 13 fr.

Le Magasin pittoresque contient dans son numéro du 31 juillet :

TEXTE. — Les Bourgeois de Calais, M. Paul Bourde. — Le mouvement littéraire en Chine, conférence du Général Tcheng-ki-Tong. — La Nuit du 4 août 1789. — Une pierre de la Bastille, M. V. C.-T. de Mutzig. — Vieilles amies, nouvelle, M^{me} J. Colomb. — Une porte du XVI^e siècle, M. H. Nioug. — Les Indiens de l'Amérique du Nord (suite et fin), M. A. Leroy. — L'Exposition universelle (suite), M. Jean Guérin. — Le pèse-bébé, M. Gros.

Lectures de famille, gr. in-8° illustré, édition soignée, recommandé comme livre de prix.

FAILLITE FLATRAUD

Les créanciers de la faillite du sieur Flatraud, Louis, marchand chapelier à Montreuil-Bellay, sont invités à se réunir le samedi 10 août 1889, à dix heures du matin, au Tribunal, salle des faillites, pour être consultés tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur le remplacement ou le maintien du syndic.

La remise des titres de créances accompagnés d'un bordereau sur timbre à 60 centimes, indiquant les sommes réclamées, pourra dès à présent être faite entre les mains du greffier ou du syndic de la faillite.

Pour extrait, (654) Le Greffier, COLLIN.

Etude de M^e LELIEVRE, notaire à Saumur.

A VENDRE

GRANDE MAISON D'HABITATION

Située quai de Limoges, 26, à l'angle du quai et de la rue du Grand-Noyer.

S'adresser, pour visiter, au n° 27 sur le quai, et, pour traiter, à M^e LELIEVRE, notaire.

A VENDRE

UNE BOUTIQUE DE CHARRON-FORGERON

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e LECOMPTE, notaire à Brézé (Maine-et-Loire).

Belle Maison de Campagne

Située à Saint-Cyr-en-Bourg, à cent mètres de la gare, Jardin potager, clos de vigne vastes caves.

S'adresser à M^e LECOMPTE.

Etude de M^e BEAUMONT, notaire aux Rosiers.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance au 1^{er} novembre 1889.

UNE MAISON

Située sur les bords de la Loire

AVEC GRAND JARDIN

D'UN TRÈS BON RAPPORT

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, audit M^e BEAUMONT, notaire. (628)

CIDRES

De Bretagne et de Normandie

CHANGEMENT de DOMICILE.

M^{me} ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'on lui envoie des pommes à cidre des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie.

Désormais, elle fera fabriquer elle-même le cidre qu'elle livre à la consommation.

On trouvera aussi des cidres de 1^{er} choix pour mettre en bouteilles. S'adresser rue de Rouen, n° 21 bis.



MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1848, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Egaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'Ecole de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix devant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 AOUT

Table of stock market data for Paris, August 2nd, 1889. Columns include FONDS, VALEURS FRANÇAISES (ACTIONS), OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER, VALEURS ÉTRANGÈRES, and VALEURS DIVERSES.

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

Train schedule table for the Paris-Saumur-Bordeaux line, showing departure and arrival times for various stations.

Train schedule table for the Bordeaux-Saumur-Paris line, showing departure and arrival times for various stations.

LIGNE D'ORLÉANS

Train schedule table for the Nantes-Angers-Saumur-Tours-Paris line, showing departure and arrival times.

SAUMUR - PORT-BOULET - CHINON

Small train schedule table for the Saumur-Port-Boulet-Chinon line.

POITIERS - MONTREUIL - DOUÉ - ANGERS

Small train schedule table for the Poitiers-Montreuil-Doué-Angers line.

ANGERS - DOUÉ - MONTREUIL - POITIERS

Small train schedule table for the Angers-Doué-Montreuil-Poitiers line.

SAUMUR - BOURGUEIL

Small train schedule table for the Saumur-Bourgueil line.

SAUMUR - LA FLÈCHE

Small train schedule table for the Saumur-La Flèche line.